Image not found or type unknown

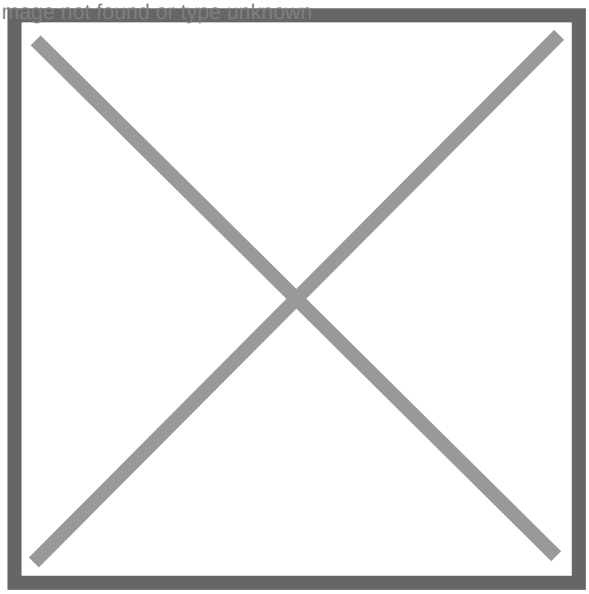

Depot de plainte contre l'ex-femme et son nouveau mari

Par **TALOU28**, le **17/04/2009** à **10:46**

Bonjour,
Je suis la compagne d'un homme qui a 3 enfants. L'ex-femme et sont nouveau mari, ont suggéré aux enfants de mettre le feu devant ma porte de maison pour que je puisse brûlée en sortant, l'ex-femme a dit aux enfants que je risquais de tuer leur demi-frère si je devais le garder. Je suis assistante maternelle agrée.
Je désirais porter plainte contre ces deux personnes pour incitation à donner la mort sur ma personne et pour diffamation pour m'avoir fait passé pour une tueuse d'enfants.
Que me conseillez vous de faire, ce sont les enfants qui m'ont rapporté les dires de leur mère et de leur beau-père ? Je n'en peux plus, ils n'arrêtent pas de monter la tête aux enfants, ma plainte serait pour leur montrer que je ne me laisse pas faire.
J'ai en ma possession une cassette audio ou les enfants parlent des dires de leur beau-père et mère, ils ont bien voulu enregistrer cette cassette car leur mère dit toujours que ce sont eux les menteurs ! Les enfants ont 7 ans , 10 ans et ce sont eux qui ont rapporté tout ça
Je suis vraiment fatiguée de toute cette méchanceté.
Merci pour votre réponse

Par **puce3869**, le **17/04/2009** à **11:02**

Vous pouvez aussi déposer une plainte pour incitation à la violence sur mineur de moins de 15 ans....

Peut-être faire entendre les enfants par un officier de PJ ?

Cette enregistrement audio n'a pas de valeur et pourrait se retourner contre vous, donc attention au propos receuillis par vous même.

Par **TALOU28**, le **17/04/2009** à **12:06**

Merci
C'est n'est pas de la violence sur mineur, c'est de vouloir me faire mourir.
Le beau-père a fait cette suggetion à la fille de mon compagnon pour que je puisse brûlée ?!
Je sais bien que l'enregistrement audio n'est pas conseillé (et les petites ont peur de parler à un inconnu) , je ne savais plus quoi faire, la mère des enfants dit que ce qu'ils racontent ce sont des mensonges. Mais elle s'est une vrai menteuse professionnelle

Par **Upsilon**, le **17/04/2009** à **13:53**

Bonjour ! Je me permets de déplacer votre question dans le forum droit pénal, ou elle aura plus de chance de trouver des gens compétents en la matière !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés